

MINISTERE DE L'ECONOMIE
DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

=====

SECRETARIAT GENERAL

=====

DIRECTION GENERALE DU TRESOR
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

=====

DIRECTION DE LA DETTE PUBLIQUE

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



RAPPORT SUR LA SITUATION D'ENDETTEMENT PUBLIC AU 31 DECEMBRE 2020

Juin 2021

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	2
LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES GRAPHIQUES	3
RESUME	5
INTRODUCTION	6
I. L'encours de la dette publique	6
I.1 La dette extérieure	7
I.1.1 La dette extérieure par créanciers	8
I.1.2 La dette extérieure par devises.....	9
I.2 La dette intérieure.....	10
II. Le service de la dette publique	11
II.1 Le service de la dette extérieure	13
II-2 Le service de la dette intérieure	14
II.3 Le profil de remboursement de la dette publique.....	15
II.3.1 Le profil de remboursement de la dette extérieure	16
II.3.2 Le profil de remboursement de la dette intérieure	16
III. Analyse des coûts et des risques du portefeuille de la dette publique au 31 décembre 2020 17	
III.1 Le risque de refinancement.....	18
III.2 Le risque de taux d'intérêt	18
III.3 Les risques de change	18
IV. Les perspectives et les recommandations pour la consolidation des acquis en matière d'endettement	19
CONCLUSION	20

SIGLES ET ABREVIATIONS

AED	: Dirham des Émirats arabes unis
AID	: Association internationale de développement
ATM	: Échéance résiduelle moyenne
BADEA	: Banque arabe pour le développement économique en Afrique
BEI	: Banque européenne d'investissement
BID	: Banque islamique de développement
BIDC	: Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BOAD	: Banque ouest africaine de développement
CNY	: Yuan chinois
DTS	: Droits de tirages spéciaux
FAD	: Fonds africain de développement
FDN	: Fonds nordique de développement
FIDA	: Fonds international de développement agricole
FMI	: Fonds monétaire international
GBP	: livre sterling
IADM	: Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IDA	: Association internationale de développement
IPPTE	: Initiative en faveur des pays pauvres très endettés
ISSD	: Initiative de Suspension du Service de la Dette
JPY	: Yen japonais
KWD	: Dinar Koweïtien
OFID	: Fonds de l'OPEP pour le développement international
OMD	: Objectifs du millénaire pour le développement
PIB	: Produit intérieur brut
SAR	: Riyal Saoudien
USD	: United States dollar

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Evolution de l'encours de la dette publique de 2016 à 2020 (en milliards de FCFA)	7
Tableau 2: Evolution de l'encours de la dette intérieure par source (en %)	11
Tableau 3: Evolution du service de la dette intérieure par composante de 2016 à 2020	12
Tableau 5: Indicateurs des coûts et des risques de la dette existante	Erreur ! Signet non défini.

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Composition de l'encours de la dette publique à fin décembre 2020	6
Graphique 2: Evolution de l'encours de la dette publique de 2016 à 2020	7
Graphique 3: Composition de l'encours de la dette extérieure à fin décembre 2020	8
Graphique 4: Composition par créancier de l'encours de la dette multilatérale en 2020	8
Graphique 5: Composition par créancier de l'encours de la dette bilatérale en 2020	9
Graphique 6 : Répartition de l'encours de la dette extérieure en 2020 par devises	10
Graphique 7 : Evolution de l'encours de la dette intérieure	11
Graphique 8 : Evolution du service de la dette publique de 2016 à 2020	12
Graphique 9 : Variation du service de la dette extérieure de 2016 à 2020(en %)	14
Graphique 10 : Variation du service de la dette intérieure de 2016 à 2020(en %)	15
Graphique 11: Projection du service de la dette publique de 2021 à 2030 (en milliards de FCFA)	15
Graphique 12: Projection du service de la dette extérieure de 2021 à 2030 (en milliards de FCFA)	16
Graphique 13: Projection du service de la dette intérieure de 2021 à 2029 (en milliards FCFA)	17
Graphique 15: Evolution du ratio d'endettement de 2016 à 2020 (en %)	18

EQUIPE D'ELABORATION DU RAPPORT SUR LA DETTE PUBLIQUE

NOM	PRENOMS	FONCTION
TOE	L.M.P Serge	Directeur de la dette publique
KABORE/TOE	Inès Marina	Chef du service de l'analyse et des statistiques
KOUMSAGA	Abdoul Rasmane	Chargé de suivi des statistiques du financement intérieur
SAWADOGO	Awa	Chargé de suivi des statistiques du financement intérieur
ZOUNGRANA	Tasseré	Chargé de suivi des statistiques du financement extérieur
ZALLE	Hamadé	Chargé de suivi des statistiques du financement extérieur

RESUME

La synthèse de l'analyse de la dette publique est faite suivant : (i) l'encours de la dette publique, (ii) le service de la dette publique, (iii) le profil de remboursement de la dette publique et (iv) l'analyse des coûts et des risques du portefeuille de la dette publique.

L'encours de la dette publique

L'encours de la dette publique (extérieure et intérieure) au cours des cinq dernières années, a connu une hausse continue en passant de 2 497,58 milliards de francs CFA à fin 2016 à 4 777,67 milliards de FCFA en 2020, soit une croissance annuelle moyenne de 17,0%. La croissance annuelle moyenne de la dette extérieure et intérieure est de 9,0% et 32,4% respectivement.

Le service de la dette publique

Concernant le service de la dette, il est passé de 226,92 milliards de FCFA en 2016 à 558,53 milliards de FCFA en 2020, soit une hausse moyenne annuelle de 27,3%. Il ressort une tendance dominante du service de la dette intérieure (75,1% en moyenne annuelle) sur celui extérieure (24,9% en moyenne annuelle) sur la période 2016-2020. Le service de la dette extérieure a connu une progression moyenne annuelle de 11,1% et 33,2% pour la dette intérieure.

Le profil de remboursement de la dette publique

Par rapport au profil de remboursement sur la période 2021 à 2030, il est élaboré sur la base de l'encours de la dette publique arrêté à la date du 31 décembre 2020. Aussi, il est observé une tendance baissière de ce profil du fait de la non-prise en compte d'une part, des décaissements éventuels sur les prêts existants et d'autres part, des nouvelles conventions de prêts et émissions de titres publics susceptibles d'être contractées. La baisse en moyenne annuelle attendue du service total est d'environ 14,4 %.

Coûts et des risques du portefeuille de la dette publique

Le ratio d'endettement en 2020 est estimé à 47,4%, soit une progression de 14,6 points de pourcentage par rapport à son niveau de 2016. L'accroissement de ce ratio entre 2016 et 2020 résulte essentiellement de la dette intérieure (+13,4 points de pourcentage). Il en ressort que le rythme de croissance de la dette intérieure a une influence significative sur l'exposition du portefeuille aux risques de refinancement et de taux d'intérêt.

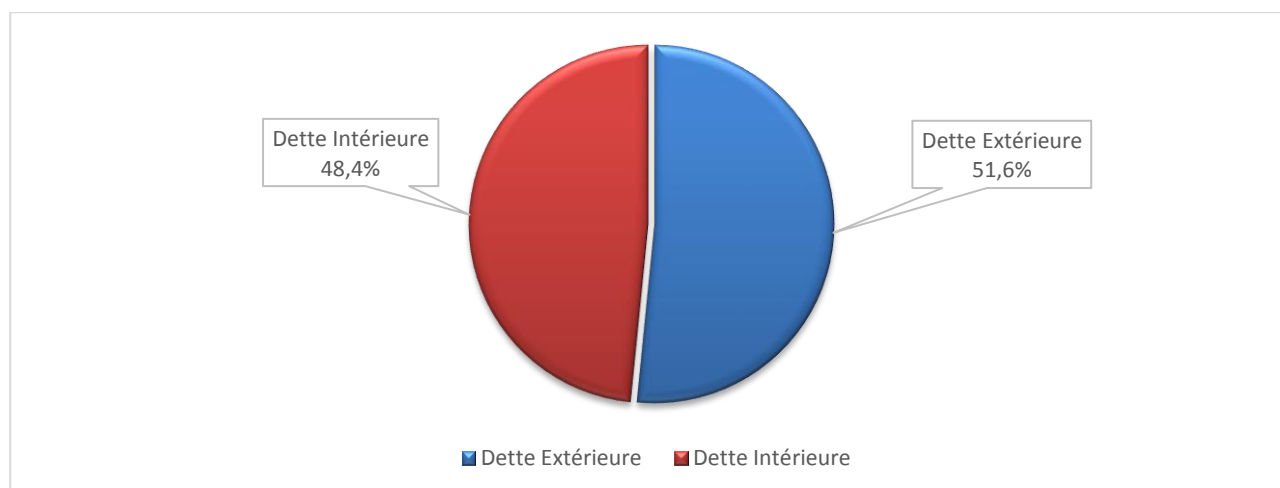
INTRODUCTION

La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) s'est engagé à relever le défi en matière de production statistiques pour une gestion transparente des finances publiques en générale et de la dette publique en particulier. Le présent rapport sur la dette publique 2020 qui analyse l'évolution des principaux variables d'endettement, s'inscrit dans cette logique. Il est élaboré à partir de la situation de la dette publique extérieure et intérieure sur la période 2016 à 2020. L'analyse est faite suivant l'encours et le service de la dette ainsi que les principaux ratios ou indicateurs d'endettement. Il évoque également les principales recommandations en matière de gestion de la dette et dégage les grandes perspectives.

I. L'encours de la dette publique¹

En s'établissant à 4 777,67 milliards de francs CFA à fin 2020, l'encours de la dette publique a connu un accroissement de 20,4% comparativement à son niveau à fin 2019. Il est constitué de dette extérieure et intérieure de montants respectifs 2 464,25 milliards de francs CFA (51,6%) et 2 313,42 milliards de francs CFA (48,4%). Cet accroissement de l'encours entre fin décembre 2019 et 2020 est imputable aussi bien à sa composante extérieure (12,6%) qu'à celle intérieure (30,0%).

Graphique 1: Composition de l'encours de la dette publique à fin décembre 2020



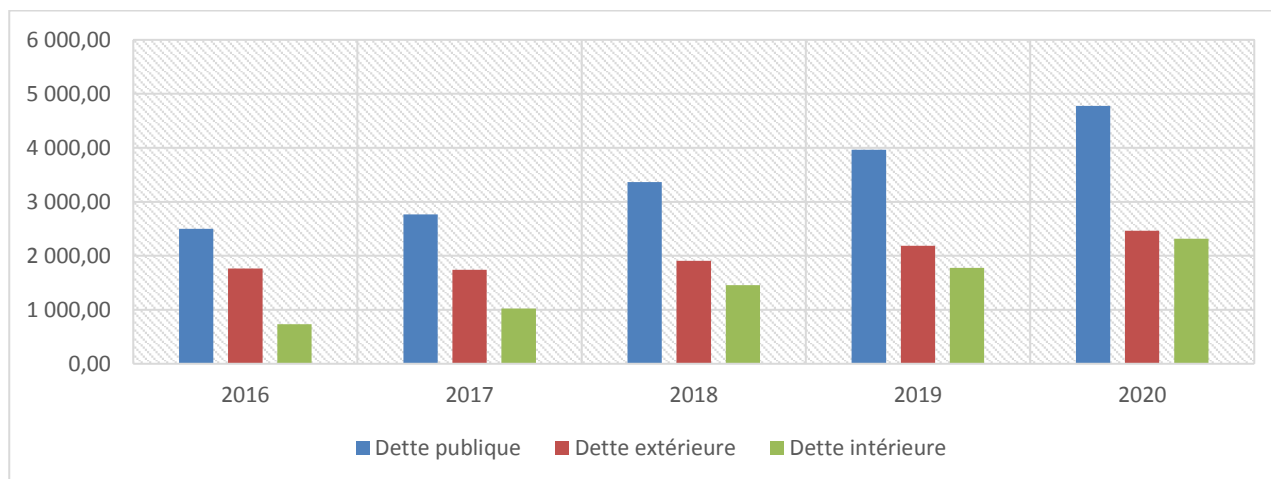
Source : DDP- mai 2021

Au cours des cinq dernières années, l'encours de la dette publique a connu une hausse continue en passant de 2 497,58 milliards de francs CFA à fin décembre 2016 à 4 777,67 milliards de FCFA en 2020 à la même période, soit une croissance annuelle moyenne de 17,0%. On observe que la dette intérieure qui ne représentait que 29,3% de l'encours total à fin décembre 2016, culmine 48,4% en 2020.

Ainsi sur la période de notre analyse, l'accroissement annuel moyen de l'encours de la dette publique qui est de 17,0%, est essentiellement porté par celui de la dette intérieure avec 32,4%, la dette extérieure n'ayant connue qu'une croissance annuelle moyenne de 9,0%.

¹ Les données de 2019 et celles de 2020 sont exprimées en valeur nominale (intégrant les intérêts courus non échus) et les données antérieures sont exprimées en valeur faciale

Graphique 2: Evolution de l'encours de la dette publique de 2016 à 2020



Source : DDP- mai 2021

Tableau 1: Evolution de l'encours de la dette publique de 2016 à 2020 (en milliards de FCFA)

	2016	2017	2018	2019	2020
Dette publique	2 497,11	2 767,19	3 365,95	3 967,53	4 777,67
<i>Progression en %</i>	<i>14,1%</i>	<i>10,8%</i>	<i>21,6%</i>	<i>17,9%</i>	<i>20,4%</i>
Dette extérieure	1 766,14	1 742,99	1 909,56	2 188,57	2 464,25
<i>Progression en %</i>	<i>9,4%</i>	<i>-1,3%</i>	<i>9,6%</i>	<i>14,6%</i>	<i>12,6%</i>
Dette intérieure	730,97	1 024,20	1 456,39	1 778,96	2 313,42
<i>Progression en %</i>	<i>27,5%</i>	<i>40,1%</i>	<i>42,2%</i>	<i>22,2%</i>	<i>30,0%</i>

Source : DDP- mai 2021

I.1 La dette extérieure

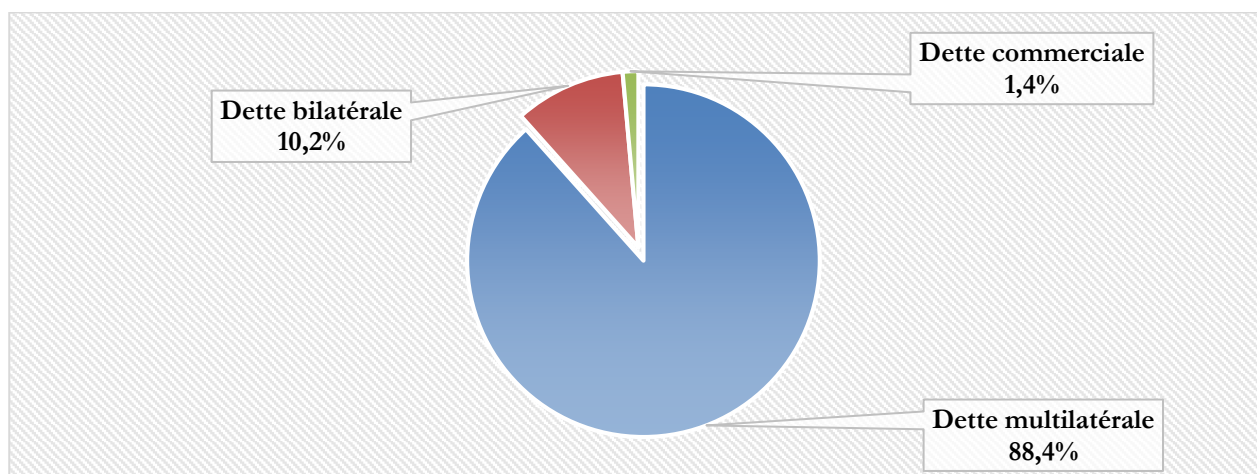
Sur la période de l'analyse (2016-2020), l'encours de la dette extérieure après une légère baisse de 23,5 milliards entre 2016 et 2017 est en hausse continue sur le reste de la période passant ainsi de 1 742,99 milliards de francs CFA en 2017 à 2 464,25 milliards de francs CFA en 2020, soit un accroissement annuel moyen de 9,0%.

La dette extérieure se décompose en dette multilatérale, en dette bilatérale et en dette commerciale. Elle est majoritairement libellée en devises étrangères (Euro, Dollar US, Rial saoudien, Dinar koweïtien, Yen, Renminbi, etc.).

De l'examen de la composition de la dette extérieure sur les cinq (05) dernières années, il ressort une forte prépondérance de la dette multilatérale par rapport à celle bilatérale et commerciale. En effet, elle représente en moyenne annuelle 87,4% de la dette extérieure contre 11,7% pour celle bilatérale et 0,9% pour la dette commerciale.

L'encours de la dette extérieure à fin décembre 2020 représente 51,6% de la dette publique et se répartie entre dette multilatérale, bilatérale et commerciale pour des montants respectifs de 2 178,09 milliards de francs CFA (88,4%), 250,78 milliards de francs (10,2%) et 35,38 milliards de francs CFA (1,4%).

Graphique 3: Composition de l'encours de la dette extérieure à fin décembre 2020



Source : DDP-mai 2021

I.1.1 La dette extérieure par créanciers

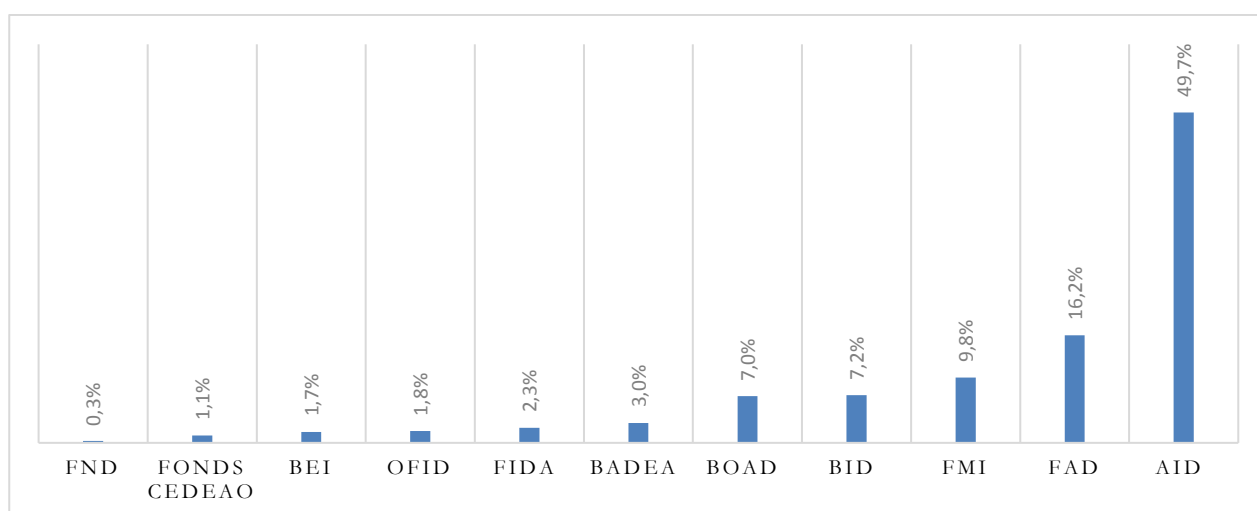
Pour l'année 2020, la structure de la dette extérieure a été marquée par une forte proportion des créanciers multilatéraux (88,4%) soit 2 178,09 milliards de francs CFA.

Le classement des créanciers multilatéraux par rapport au volume de leur créance en 2020 se présente comme suit : AID 49,7% ; FAD 16,2% ; FMI 9,8% ; BID 7,2% ; BOAD 7,0% et 10,1% pour les autres multilatéraux (FIDA, BADEA, OFID, BIDD, BEI et FND).

S'agissant des créanciers bilatéraux, ils se répartissent entre pays membres du Club de Paris et ceux non-membres. En 2020, la dette bilatérale due aux créanciers membres du Club de Paris (AFD, Belgique, Espagne et JICA) représente 43,1% contre 56,9% pour les créanciers non membres (Fonds koweïtien, Fonds saoudien, Fond d'Abu Dhabi, Inde, Taïwan...).

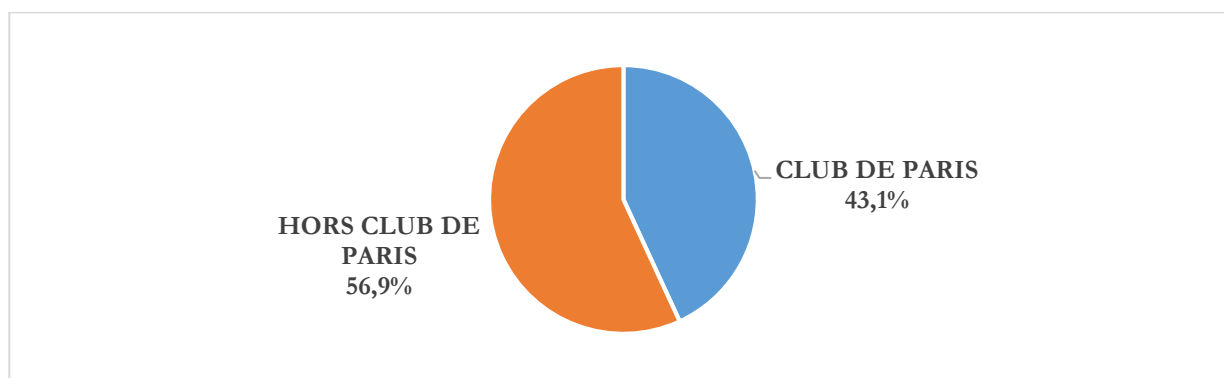
La décomposition de l'encours de la dette extérieure par créanciers multilatéraux et bilatéraux est représentée par les graphiques (4) et (5)

Graphique 4: Composition par créancier de l'encours de la dette multilatérale en 2020



Source : DDP- mai 2021

Graphique 5: Composition par créancier de l'encours de la dette bilatérale en 2020



Source : DDP- mai 2021

I.1.2 La dette extérieure par devises

A fin 2020, le portefeuille de l'encours de la dette extérieure est marqué par une très forte proportion de devises à taux fixes (Euro, F CFA) 51,8% contre 48,2% pour celle à taux flottantes.

Les différentes devises flottantes sont constituées du Droit de tirage Spécial (DTS) et assimilé (Dinar Islamique et Unité de compte de la CEDEAO), du Dollar US, du Dinar Koweïtien (KWD), du Riyal saoudien (SAR), du Dinar des Emirats Arabes (AED), du Yuan chinois ou Renminbi (CNY), de la Livre Sterling (GBP) et du Yen japonais (JPY).

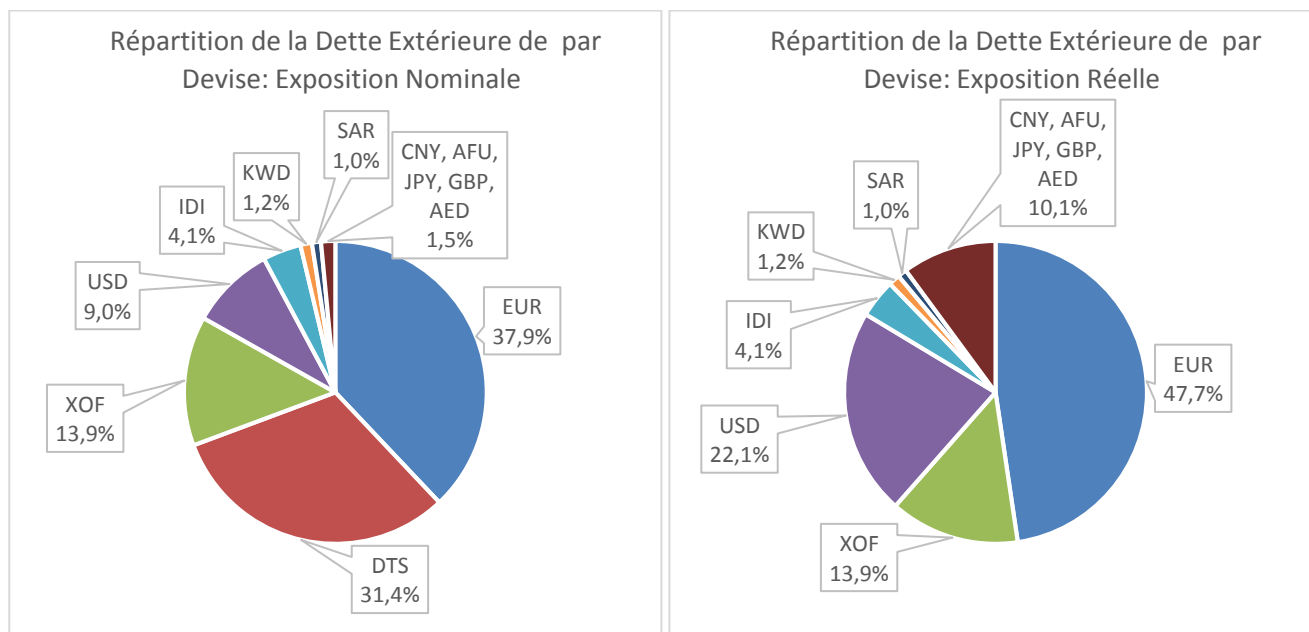
S'agissant des Droit de tirage Spécial (DTS), il convient de préciser qu'il s'agit en fait d'un panier de devises qui est composé du dollar US, de l'Euro, du Renminbi (ou Yuan), du Yen et de la livre sterling (GBP). Les pondérations respectives de ces devises, qui serviront à déterminer les montants de chacune des cinq devises sont les suivantes : 41,73 % ; 30,93 % ; 10,92 % ; 8,33 % et 8,09 %. Cette répartition est entrée en vigueur le 1er octobre 2016 et sa prochaine révision est prévue pour le 30 septembre 2021.

Tenant compte de l'éclatement du DTS en chacune de ses devises respectives, la proportion de devises à taux fixes serait de 61,5% contre 38,5% pour celle à taux flottantes.

La structure du portefeuille de la dette extérieure indique le degré d'exposition (risque de change) de la dette à l'évolution des cours de ces devises flottantes par rapport à la monnaie nationale. En effet, une variation positive du cours de ces devises induit nécessairement une augmentation du stock de la dette en monnaie nationale et cela indépendamment des décaissements de la période.

Par contre, les dettes libellées en devises ayant une parité fixe par rapport à la monnaie nationale (FCFA), ne sont pas soumises aux fluctuations des taux de change. Pour le cas du Burkina Faso, seul l'Euro à une parité fixe avec sa monnaie nationale qui est le FCFA (XOF).

Graphique 6 : Répartition de l'encours de la dette extérieure en 2020 par devises



Source : DDP- mai 2021

L'encours de la dette extérieure rapporté au PIB est estimé à 24,4% en 2020, soit une hausse de 1,1 point de pourcentage comparativement à 2019. Sa maturité moyenne est de 13,71 ans et son taux d'intérêt moyen de 0,9%.

I.2 La dette intérieure

Sur la période 2016 - 2020, l'encours de la dette intérieure a connu une croissance continue passant de 730,97 milliards de francs CFA en 2016 à 2 313,42 milliards de francs CFA en 2020, soit une croissance annuelle moyenne de 33,6%.

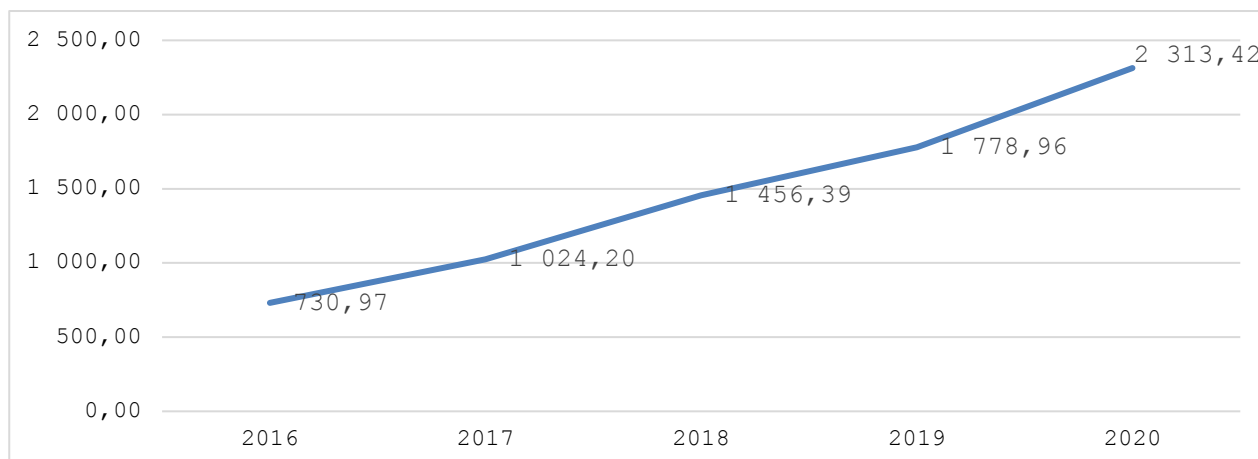
L'évolution du stock de la dette intérieure ces dernières années, est principalement expliquée par les émissions de titres publics (Bons et Obligations du Trésor) sur le marché sous régional. En s'établissant à 2 313,42 milliards de francs CFA à fin 2020, l'encours de la dette intérieure a connu un accroissement de 30,0% comparativement à son niveau à fin décembre 2019 ou il était de 1 778,96 milliards de francs CFA. Cette hausse est essentiellement imputable aux émissions de titres publics (Bons et Obligations du Trésor), aux crédits à court terme accordés par des banques de la place et au financement de la voie de contournement.

Au titre de l'année 2020, seize (16) émissions d'emprunts obligataires d'un montant global de 635,8 milliards de FCFA (dont deux par syndication ayant permis de mobiliser 272,6 milliards de francs CFA) et quinze (15) émissions de Bons du Trésor d'un montant cumulé de 437,2 milliards de francs CFA ont été mobilisés. L'encours de ces titres publics s'élève à 1 861,4 milliards de FCFA, représentant 80,5% du volume de la dette intérieure et 39,0% de la dette publique totale.

Il convient de préciser que pour faire face à la Covid-19, deux (02) émissions de bons du Trésor dénommée BON Covid ont été mobilisées en 2020 pour des montant respectifs de 80 milliards de francs CFA (émis le 30 avril et remboursé le 02 août) et 50 milliards de francs CFA (émis le 29 juillet et remboursé le 28 octobre).

Pour l'année 2020, le taux d'endettement intérieur est ressorti à 23,0%, soit une hausse de 4,0 points de pourcentage comparativement à 2019. La maturité moyenne et le taux d'intérêt moyen de la dette intérieure sont estimés respectivement à 3,1 ans et de 5,7%.

Graphique 7 : Evolution de l'encours de la dette intérieure



Source : DDP- mai 2021

Tableau 2: Evolution de l'encours de la dette intérieure par source (en %)

Créancier	2016	2017	2018	2019	2020
BCEAO (allocations de DTS)	2,1	1,0	0,3	0,0	0,0
Banques commerciales	8,6	4,8	2,4	7,0	13,6
Institutions Financières Publiques	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0
Total institutions Financières	10,9	5,9	2,8	7,0	13,6
DC-BR	13,3	25,1	27,9	33,8	35,4
Souscripteurs aux Bons du Trésor	30,8	26,7	19,4	13,7	10,5
Souscripteurs aux Obligations du Trésor	43,7	41,6	38,8	37,1	34,6
Total des Titres Publics	87,8	93,4	86,1	84,6	80,5
Institutions non Financières Publiques	1,3	0,7	11,1	8,4	5,9
Autres créanciers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : DDP- mai 2021

II. Le service de la dette publique

Le service de la dette désigne le montant des règlements effectués chaque année par l'Etat pour honorer ses engagements financiers. Le service de la dette se décompose en deux parties à savoir le principal et les charges. Le principal correspond à la portion du capital à rembourser périodiquement. Les charges sont constituées par les intérêts et les différentes commissions (commissions d'engagement, commissions de service, etc.).

Sur la période sous revue, les fluctuations observées dans l'évolution de l'encours de la dette ont eu un impact significatif sur l'évolution du service de la dette publique. En effet, si l'admission de notre pays aux bénéfices des différents allègements a contribué à maintenir le volume du service de la dette extérieure à un niveau soutenable, les différentes opérations de consolidation

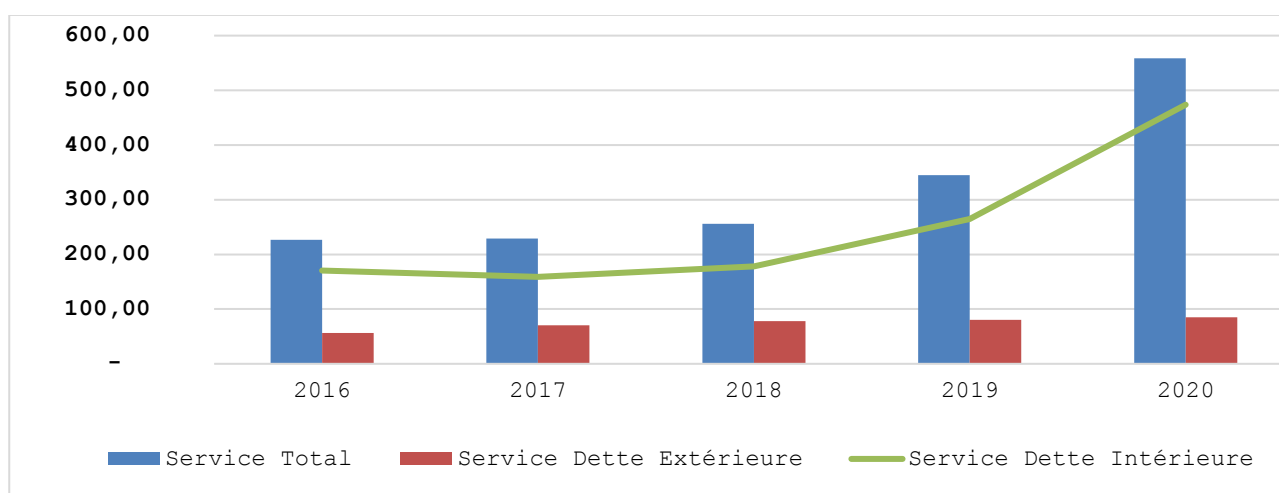
des arriérés et de mobilisation des financements sur le marché monétaire et financier ont entraîné une hausse sensible du service de la dette intérieure.

De ce fait, sur la période 2016-2020, il ressort une tendance dominante du service de la dette intérieure (75,1% en moyenne annuelle) sur celui extérieure (24,9% en moyenne annuelle). Ainsi, le service total de la dette est passé de 226,92 milliards de FCFA en 2016 à 558,53 milliards de FCFA en 2020, soit une hausse moyenne annuelle de 27,3%.

Au titre de la dette publique, le montant des paiements à fin décembre 2020 s'élève à 558,53 milliards de francs CFA et se répartit entre créanciers extérieurs et intérieurs pour respectivement 84,91 milliards de francs CFA (15,2%) et 473,62 milliards de francs CFA (84,8%).

Le graphique (8) et le tableau (3) matérialisent l'évolution du service de la dette publique sur la période 2016-2020.

Graphique 8 : Evolution du service de la dette publique de 2016 à 2020



Source : DDP- mai 2021

Tableau 3: Evolution du service de la dette intérieure par composante de 2016 à 2020

Intitulé	Années				
	2016	2017	2018	2019	2020
Dette publique	226,92	229,30	256,04	345,07	558,53
<i>Progression en %</i>		1,1	11,7	34,8	61,9
Principal	161,44	159,68	158,72	228,00	412,04
<i>Progression en %</i>		-1,1	-0,6	43,7	80,7
charges	65,48	69,63	97,32	117,07	146,49
<i>Progression en %</i>		6,3	39,8	20,3	25,1
Dette extérieure	56,33	70,37	78,14	80,45	84,91
<i>Progression en %</i>		24,9	11,4	3,0	5,55
Principal	39,38	50,21	55,1	58,95	61,37
<i>Progression en %</i>		27,5	9,7	7,0	4,1
charges	16,94	20,16	23,06	21,51	23,55
<i>Progression en %</i>		19,1	14,3	-6,7	9,5
Dette intérieure	170,59	158,93	177,90	264,62	473,62
<i>Progression en %</i>		-6,8	11,9	48,7	79,0
Principal	122,06	109,47	103,64	169,06	350,7
<i>Progression en %</i>		-10,3	-5,3	63,1	107,4
charges	48,54	49,46	74,26	95,56	122,95
<i>Progression en %</i>		1,9	50,1	28,7	28,7

Source : DDP- mai 2021

II.1 Le service de la dette extérieure

Dans l'optique de permettre aux pays pauvres de dégager des ressources additionnelles susceptibles de leur permettre de progresser rapidement vers les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), la communauté financière internationale a engagé en leur faveur, des actions concertées visant à réduire le fardeau de leur dette extérieure. Pour le Burkina Faso, ces actions se sont traduites par la mise en œuvre successive de deux (02) initiatives d'allègement de dette que sont l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (IPPTE) et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

Pour le Burkina Faso, l'application des mesures d'allègement a contribué, depuis l'année 2001 pour l'IPPTE et 2006 (date d'effet) pour l'IADM, à réduire le service de la dette extérieure et permis de dégager des ressources substantielles qui ont été affectées au financement des secteurs prioritaires qui avaient été définis dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).

En avril 2020, les pays du G20 ont lancé l'Initiative pour la suspension du service de la dette (ISSD). Cette initiative avait pour objectif de permettre aux Etats bénéficiaire de dégager des marges budgétaires pour faire face aux effets tant sociaux qu'économiques de la pandémie de la Covid-19. Elle a consisté à une suspension, limitée dans le temps, des paiements du service de la dette (intérêts + principal) pour les pays les moins avancés dont le Burkina.

Dans le cadre de cette initiative, le Burkina Faso a saisi un certain nombre de ses partenaires bilatéraux à l'effet de convenir et de conclure à la suspension du service de la dette conformément à la déclaration du G20. Cette suspension devrait couvrir la période allant du 01 mai 2020 au 31 décembre 2020 et le montant du service suspendu est estimé à environ 9 milliards de FCFA.

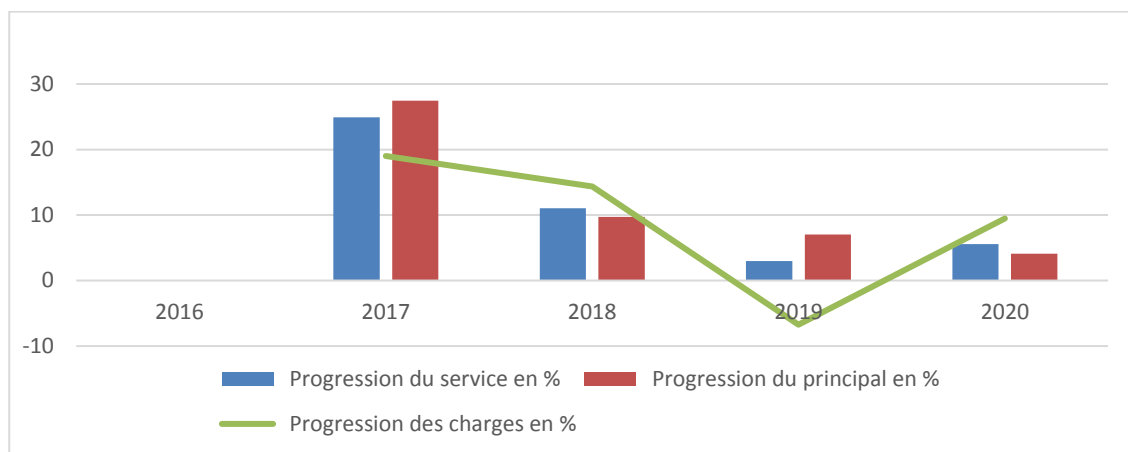
Par ailleurs, la majorité des prêts constituant le portefeuille de la dette extérieure est concessionnelle c'est-à-dire comporte un élément don supérieur ou égal à 35%. Ainsi, du fait de sa concessionnalité, son service ne pose a priori pas de difficultés particulières.

Le service de la dette extérieure en passant de 56,33 milliards de F CFA à 84,91 milliards de F CFA sur la période 2016-2020, a connu une évolution constante avec une progression moyenne annuelle de 11,1%. Cette évolution est constatée tant au niveau du principal (12,1%) qu'à celui des charges (9,0%). Le service annuel de la dette extérieure a été en moyenne de 74,04 milliards de FCFA sur la période sus citée.

Au 31 décembre 2020, le service de la dette extérieure s'est reparti entre créanciers multilatéral et bilatéral pour des montants respectifs de 68,42 milliards de F CFA et 16,49 milliards de F CFA. Ce service ne représente que 15,2% du service total de la dette publique.

Le service de la dette extérieure se décompose en remboursement du principal pour 61,37 milliards de FCFA (72,3%) et en paiement d'intérêts pour 23,55 milliards de FCFA (27,7%).

Graphique 9 : Variation du service de la dette extérieure de 2016 à 2020(en %)



Source : DDP- mai 2021

II-2 Le service de la dette intérieure

La dette intérieure, contrairement à la celle extérieure, du fait de sa maturité courte et de son taux d'intérêt élevé constitue la catégorie de dette qui contribue le plus à l'augmentation du service de la dette publique et à la dégradation des ratios d'endettement.

Le service de la dette intérieure, en passant de 170,59 milliards de F CFA en 2016 à 473,62 milliards de F CFA en 2020, a connu un taux d'accroissement annuel moyen de 33,2% sur la période 2016-2020. Il est aussi noté que le taux d'accroissement annuel moyen des charges est de 27,3 % tandis que celui du principal représente 38,7 %.

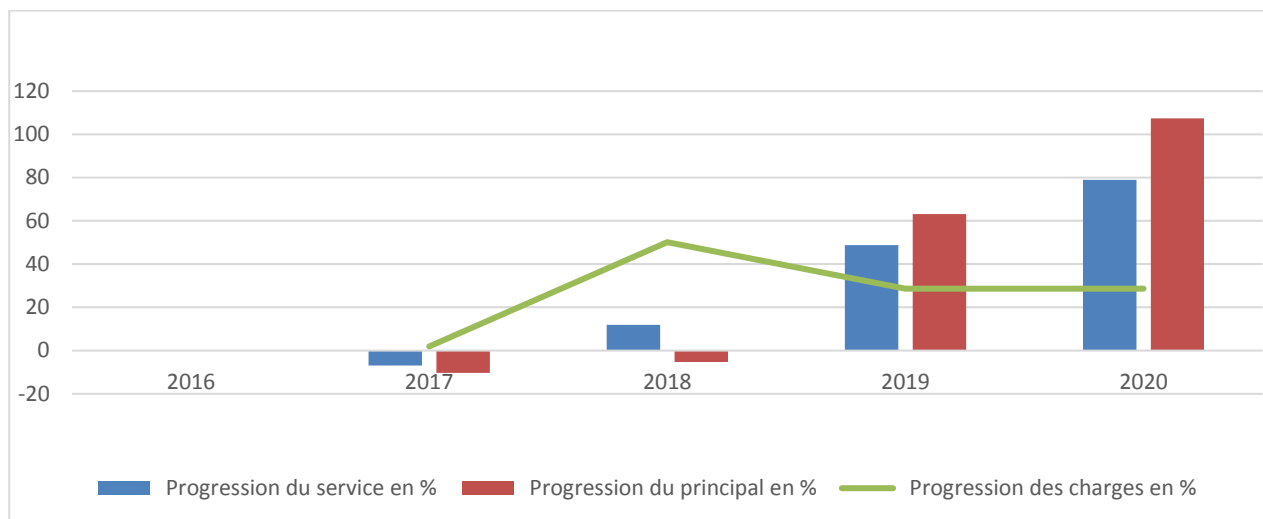
Cette tendance haussière du service de la dette intérieure est la résultante du recours de plus en plus accru ces dernières années au financement domestique, notamment les bons du Trésor, qui sont des instruments de court terme, et les emprunts obligataires émis à des taux d'intérêts compris entre 5,5% et 6,5% pour des maturités allant de 3 à 8 ans. Ce recours massif aux titres publics se justifie par le financement des projets et programmes structurants dans le cadre de la mise en Œuvre du Programme national de développement économique et social (PNDES).

En s'établissant à 473,62 milliards de FCFA en 2020, le service de la dette intérieure a connu une progression de 79,0% Comparé à son niveau de 2019. Ce service se décompose en remboursement du principal pour 350,67 milliards de FCFA (74,0%) et en paiement d'intérêts pour 122,95 milliards de FCFA (26,0%). Le service payé au titre de la dette intérieure représente 84,8% du service de la dette totale.

Par ailleurs, le service des titres publics s'élève à 389,11 milliards de FCFA et se repartit entre principal et intérêts pour respectivement 288,10 milliards de FCFA (74,0%) et 101,01 milliards de FCFA (26,0%). Ce service représente 82,2% celui de la dette intérieure et 69,7% celui de la dette publique. S'agissant des intérêts payés pour ces titres publics, ils représentent 82,2% du montant des intérêts intérieurs et 69,0% celui de la dette publique.

De ce qui précède, une attention particulière devrait être portée sur le service de la dette intérieure afin de préserver à terme, la capacité d'endettement du pays. En effet, à fin décembre 2020, le volume du service de la dette publique consacré au règlement de la dette intérieure était de 84,80%.

Graphique 10 : Variation du service de la dette intérieure de 2016 à 2020(en %)

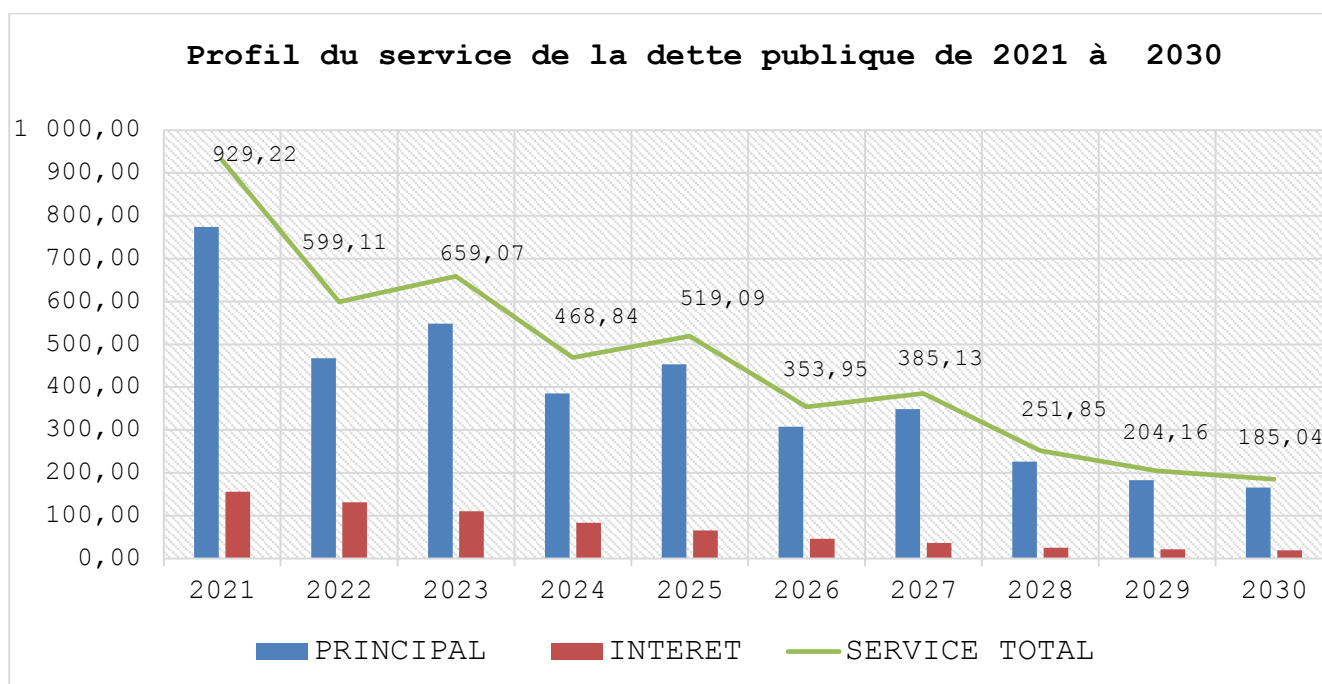


Source : DDP- mai 2021

II.3 Le profil de remboursement de la dette publique

Cette section traite du profil de remboursement du service de la dette intérieure et extérieure qui s'étale sur la période 2021 à 2030 avec comme année de base de projection le 31 décembre 2020. Ainsi, de 2021 à 2030, il est observé une tendance baissière du service de la dette publique du fait de la non-prise en compte d'une part, des projections de décaissements des conventions déjà signées et à venir et d'autre part, des émissions de titres publics susceptibles d'être mobilisées sur le marché sous régional. La baisse en moyenne annuelle attendue du service total est d'environ 14 %.

Graphique 11: Projection du service de la dette publique de 2021 à 2030 (en milliards de FCFA)



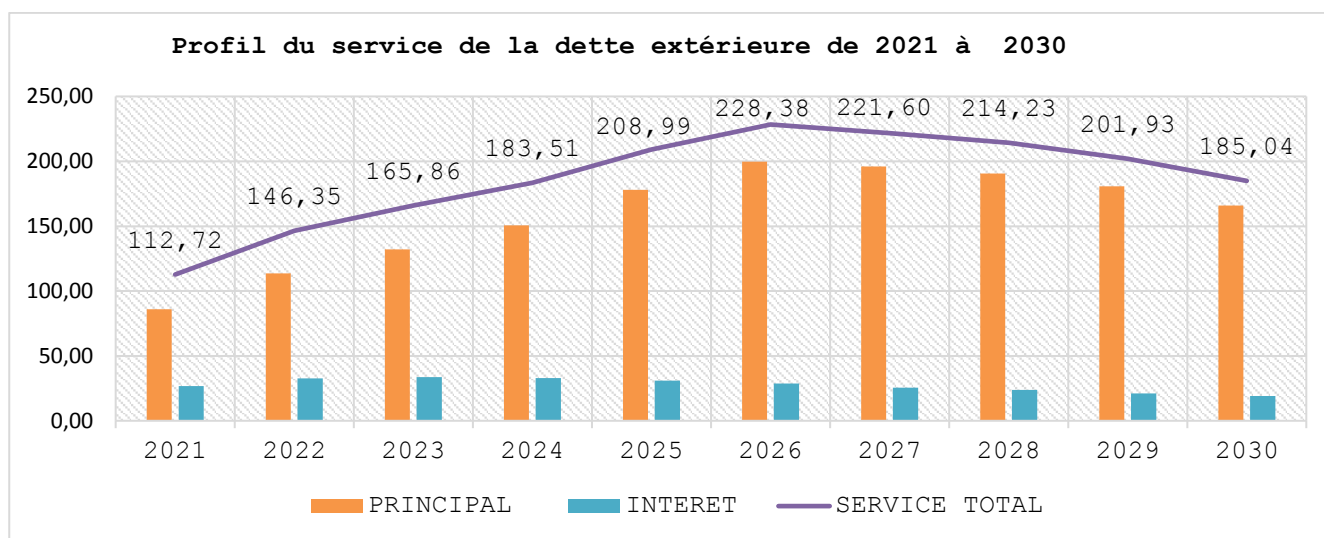
Source : DDP- mai 2021

II.3.1 Le profil de remboursement de la dette extérieure

La projection du service de la dette extérieure de 2021 à 2030, indique une tendance à la hausse en moyenne annuelle de 6,3%. Cette évolution, assez maîtrisée du service projeté de la dette extérieure, peut s'expliquer par l'application des mesures d'allègement (IADM et PPTE), sa maturité élevée et son faible taux d'intérêt.

Ainsi, sur la période sous revue, le rythme d'évolution du service de la dette extérieure est en moyenne annuelle de 186,86 milliards de FCFA, et se répartirait entre remboursement du principal et paiements d'intérêts respectivement pour 159,31 milliards de FCFA et 27,55 milliards de FCFA.

Graphique 12: Projection du service de la dette extérieure de 2021 à 2030 (en milliards de FCFA)



Source : DDP- mai 2021

II.3.2 Le profil de remboursement de la dette intérieure

Le profil de remboursement de la dette intérieure est majoritairement composé de titres publics. Aussi notre analyse se focalisera sur les projections de remboursement de ces derniers.

Comme précédemment indiqué, la dette intérieure, du fait de sa maturité courte et de son taux d'intérêt élevé, constitue la catégorie qui contribue le plus à l'augmentation du service de la dette à travers les émissions de titres publics.

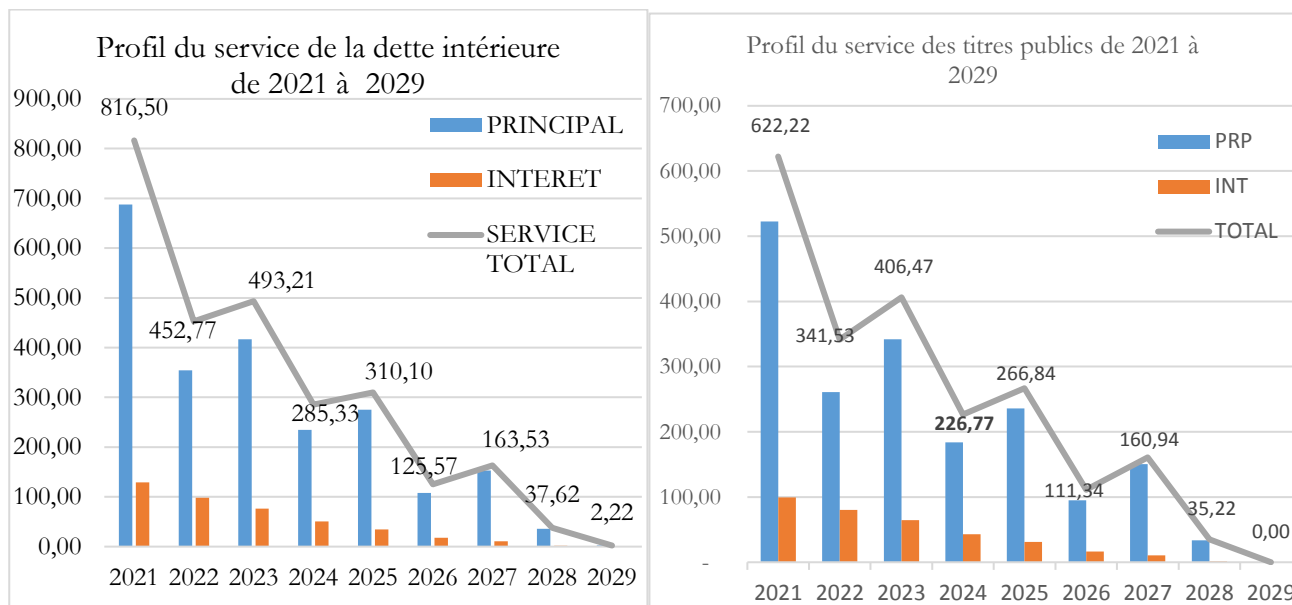
Le service de la dette intérieurs sur la période 2021-2029 est de 2 686,86 milliards de FCFA et se repartit entre remboursement du principal pour 2 267,10 milliards de FCFA (84,4%) et paiement d'intérêts pour 419,75 milliards de FCFA (15,6%).

Ainsi, la projection du remboursement du principal de la dette intérieure indique que 64,3% de cette dette serait remboursable entre 2021-2023, soit un montant nominal de 1 458,47 milliards de FCFA sur un encours de 2 267,10 à fin 2020. Les intérêts sur la même période qui s'élèvent à 304,00 milliards de FCFA, porteront le montant global des échéances de cette période à 1 762,48 milliards de FCFA.

Pour ce qui concerne l'encours des titres publics qui représente 80,5% celui de la dette intérieure à fin 2020, la projection du remboursement du principal sur la période 2021-2023 est de 1 126,06

milliards de FCFA. Ce montant représente 61,7% l'encours des titres publics et 49,7% celui de la dette intérieure. Les intérêts à payés de 2021-2023 ressortent à 244,16 milliards de FCFA, soit 70,5% du montant des intérêts totaux des titres publics et 58,2% ceux de la dette intérieure. Le graphique suivant illustre le rythme annuel du service de la dette intérieure de 2021 à 2029 et permet de se faire une idée sur la pression induite sur la trésorerie de l'Etat surtout sur la période 2021-2023.

Graphique 13: Projection du service de la dette intérieure de 2021 à 2029 (en milliards FCFA)



Source : DDP- mai 2021

De tout ce qui précède, il ressort que sur le moyen terme, il apparait nécessaire de prendre toutes les dispositions pour réduire la pression qu'exerce le paiement du service de la dette intérieure sur la trésorerie de l'Etat.

Une des solutions pourrait être le refinancement ou le reprofilage de la dette intérieure. Cela consisterait à recourir à des emprunts sous forme d'appui budgétaire à des conditions plus concessionnelles (donc moins onéreuses) que celles de la dette à refinancer. Les fonds découlant de ses emprunts serviront à assurer le service de la dette intérieure. Afin d'éviter les risques de changes, le prêt servant au refinancement pourra être contracté en EURO.

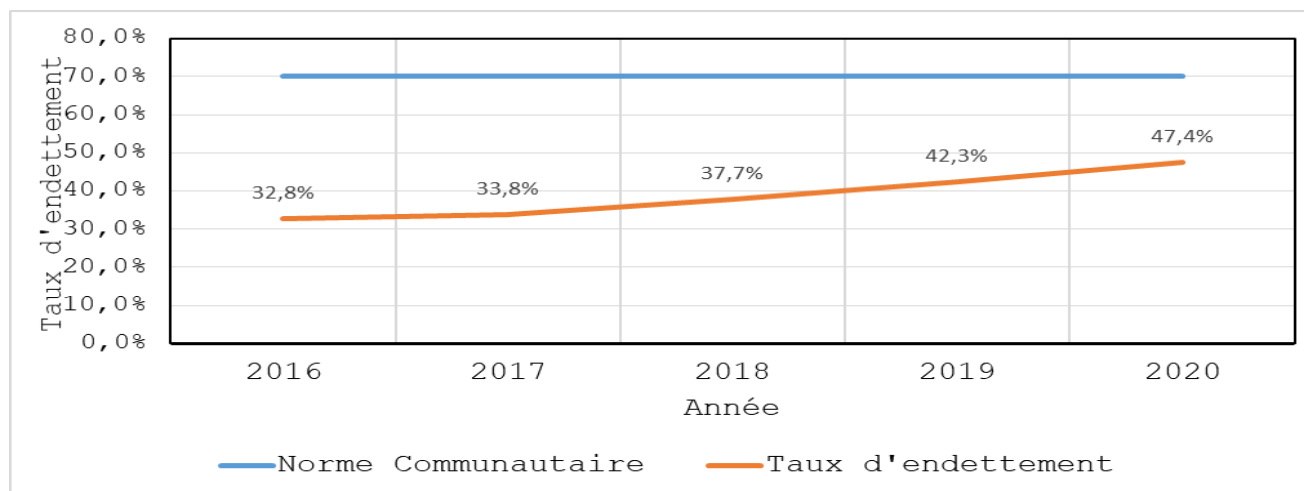
Aussi, une analyse des indicateurs d'endettement s'avère nécessaire afin de mieux cerner les risques d'endettement.

III. Analyse des coûts et des risques du portefeuille de la dette publique au 31 décembre 2020

L'analyse des coûts et des risques liés à la dette existante permet d'apprécier les risques liés à la composition du portefeuille selon l'origine et le type de créanciers, les devises et les échéanciers. Cette appréciation se fait à travers le comportement des indicateurs de coûts et de risques.

Le coût de la dette s'apprécie entre autres par le poids de la dette sur la richesse nationale. Ainsi, à fin décembre 2020, l'encours de la dette en pourcentage du PIB ou taux d'endettement est ressorti à 47,4%, dont 24,4% pour la dette extérieure et 23,0% pour la dette intérieure. Il est noté une progression de ce taux de 5,1 points de pourcentage entre fin 2019 et fin 2020.

Graphique 14: Evolution du ratio d'endettement de 2016 à 2020 (en %)



Source : DDP- mai 2021

III.1 Le risque de refinancement

Le risque de refinancement reflète l'exposition à l'incapacité de refinancer la dette dans les mêmes termes.

Ainsi, la dette arrivant à échéance dans un an, qui est un indicateur traduisant l'importance de la dette qu'il faudra refinancer au cours de l'année à venir, 3,5% de la dette extérieure contre 29,7% de la dette intérieure. Au total, 16,2% du portefeuille de la dette publique arrive à échéance dans un an.

III.2 Le risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition du portefeuille aux variations des taux d'intérêt. A ce niveau, c'est le ratio dette à taux d'intérêt fixe/dette totale qui sera pris en considération. Il ressort à 99,4% traduisant un risque assez faible

Pour le cas du Burkina Faso, une infime partie de la dette extérieure est à taux variable. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt se résume principalement au risque de refinancement. C'est ce qui explique que le taux moyen de renouvellement du portefeuille est sensiblement égal à la durée moyenne de la dette totale.

De même, le portefeuille de la dette extérieure est faiblement exposé au risque de variation des taux d'intérêt car la quasi-totalité de la dette étant à taux fixe. Par contre, les maturités très courtes de la dette intérieure induisent une nécessité de suivre cette composante afin de limiter les déviations imprévisibles lors de son renouvellement.

III.3 Les risques de change

Le risque de taux de change représente l'exposition du portefeuille aux variations du taux de change des principales devises dans lesquelles est libellée la dette. Il est mesuré par le pourcentage de la dette libellé en devises extérieures par rapport à la dette totale.

A fin décembre 2020, une proportion importante du portefeuille de la dette (44,4%) est libellée en devises étrangères, traduisant l'exposition du stock de la dette à la volatilité des taux de change. Cependant, l'exposition au risque de change est atténuée par, d'une part, la fixité de la parité entre le FCFA et l'Euro qui compose 24,6% du portefeuille (après éclatement du DTS)

De ce qui précède, Il en résulte que le rythme de croissance de la dette intérieure a une influence significative sur l'exposition du portefeuille aux risques de refinancement et de taux d'intérêt. En effet, cette accélération accroît le taux d'intérêt moyen du portefeuille, l'exposition au risque de taux d'intérêt et contribue à réduire la maturité moyenne de la dette. Une attention particulière doit être accordée sur rythme d'évolution de la dette intérieure car une croissance plus importante de cette dernière aura un impact très négatif sur les finances publiques en termes de pression à court et moyen terme sur la trésorerie.

IV. Les perspectives et les recommandations pour la consolidation des acquis en matière d'endettement

Le Gouvernement devrait poursuivre sa politique en matière d'endettement public à travers la mise en œuvre de la stratégie d'endettement public à moyen terme. Dans cette optique, il devrait continuer à privilégier les ressources d'emprunts concessionnels et à renforcer les capacités des acteurs de la chaîne d'endettement public et de gestion de la dette publique.

Cependant, face aux difficultés de mobilisation de ressources concessionnelles, la diversification des sources de financement, non concessionnels et instruments du marché intérieur, apparaît comme une alternative à la contraction envisagée des ressources hautement concessionnelles. Aussi, le Burkina Faso devrait s'ouvrir à des financements moins concessionnels pour des cas particuliers de projets à hauts rendements avérés et renforcer sa présence sur le marché financier régional.

Les actions suivantes pourront être envisagées en vue de pourvoir au financement des investissements conformément au Référentiel National de Développement (RND) tout en ayant pour cible la maîtrise des risques d'endettement, notamment en rallongeant la maturité moyenne du portefeuille de la dette et en contenant le taux d'endettement public dans des proportions acceptables. Il s'agira de :

- maintenir le recours prioritaire aux ressources concessionnelles pour le financement des besoins de l'économie ;
- recourir dans une proportion plus accrue à des ressources extérieures non concessionnelles en conformité avec le programme FEC du FMI ;
- maintenir la participation du pays au marché financier régional en privilégiant les émissions de titres de plus longue maturité à de coûts plus bas ;
- envisager un reprofilage de la dette intérieure ;
- renforcer les capacités de contrôle du Comité national de la dette publique (CNDP) sur les actes d'endettement public.

L'amélioration de la situation d'endettement sera aussi tributaire de la capacité d'élaboration des projets, de la qualité des institutions qui les portent ainsi que de l'efficacité des dépenses capables de promouvoir la croissance et d'atteindre les objectifs de développement.

CONCLUSION

Les risques auxquels est exposé le portefeuille de la dette du Burkina Faso sont supportables. Toutefois, une attention particulière doit être apportée à la dette intérieure car il apparaît que son rythme de croissance accroît le taux d'intérêt moyen du portefeuille, l'exposition au risque de taux d'intérêt et aux risques de taux de change.

Aussi, il apparaît l'urgence de prendre des mesures pour diminuer l'impact de la dette intérieure en réduisant sa proportion et en rallongeant sa maturité. Cela permettra d'atténuer la pression sur la trésorerie de l'Etat pour son règlement et particulièrement, le poids du service de la dette sur la trésorerie.

Il y a lieu de citer, au-delà de tous ces risques sur la dette, le risque de la baisse du cours de l'or et/ou du coton qui aura d'importantes répercussions sur l'économie du pays. En effet la croissance du pays étant beaucoup portée par les industries extractives, une baisse du cours de ces matières premières aura un impact négatif sur l'économie, entraînant une détérioration des ratios d'endettement.